VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 20 décembre 2016

Présents : MM & Mme Defat A, Bourgmestre-Président ,
Arnould P, Poncelet J , Denis G et Houthoofdt A, Echevins,
Joris B, Présidente CPAS,
Gobert A, Dachy F, ~~Istace F~~, Lemmens V, Albert A, Maqua J, Adam D, Georges N, Gérard A, De Wachter P, de Gouveia MJ, Conseillers,
Mathieu J, Directeur Général.

Excusé : Istace F, conseiller communal.

La séance publique est ouverte à 20 H.

Avant que le Président n'ouvre la séance officielle, le Groupe Avenir, dans le chef de Mr Fabien Dachy, demande la parole :

« La semaine dernière, un événement tragique a frappé de plein fouet notre bourgmestre, son épouse, ses enfants, ses proches, ses amis et toute la population Bouillonnaise.
Au nom de notre groupe AVENIR, élus du conseil, du cpas et non élus, nous tenons à témoigner à Monsieur Defat et à sa famille, notre grande tristesse et notre profonde compassion.
Comme l'a si bien écrit Bram Stoker : « Bien que notre sympathie ne modifie pas les faits, elle peut aider à les rendre plus supportables ».
Mais la vie ne suspend pas son cours et nous nous devons de poursuivre la gestion de notre ville. Nous avons ce devoir, vous et nous, faisons le dignement, humainement comme il se doit dans de telles circonstances.
Cependant, malgré l'importance de ce conseil puisqu'il s'agit du vote du Budget 2017, nous sommes en deuil et ne souhaitons pas entrer dans des discussions et des polémiques.
La forme de ce conseil est pour une fois tout aussi importante que le fond, nous proposons au collège de passer directement au vote des différents points à l'ordre du jour. Il n'y aura pas dans notre chef de questions, juste l'expression du vote indispensable au fonctionnement de notre belle commune. Et nous nous proposons de PAIRER si besoin.
Nos remarques et demandes sur le budget vous sont remises par écrit et nous vous demandons de les annexer au PV de cette réunion, de nous répondre par écrit plus tard.
Nous vous avons transmis un projet d'amendement sur le vote de la motion pour la sauvegarde du laboratoire de Libramont et ce afin d'élargir le champ d'application de cette motion : le laboratoire bien évidemment mais également tous les autres services qui relèvent de l'agrément : les urgences, le bloc opératoire, les soins intensifs, l'imagerie médicale, la réserve de sang, etc… . Notre but : faire une motion pour préserver le site de Libramont, une fois pour toutes, en tant que site aigu, tant qu'il n'y aura pas d'avancées sur le projet Vivalia 2025. Il serait bon de préciser ce qui sera mis au vote et de le transmettre aux autres conseils communaux. Je vous remercie.»

Le Président remercie M.Dachy pour son attention et ouvre la séance.
Avant d'ouvrir la séance, le Bourgmestre informe l'assemblée de l'approbation de la MB n° 2 pour l'exercice 2016 par le Ministre Furlan en date du 19.12.2016.

SEANCE PUBLIQUE

Administration

1. **P.V. de la séance du 08.11.16 (Séance conjointe Commune- CPAS + Conseil Communal**

proprement dit).

A l'unanimité, approuve ces P.V. avec la remarque de J.Maqua qui était bien présente à la séance précédente.

Urbanisme – PCM – Crédits d'Impulsions

MM Stassart et Cottin d'Idélux entrent en séance.

2. **ZAEC/Communes de Bouillon & Paliseul : Création du Parc d'Activité Economique Pluricommunal de Menuchenet avec révision du Plan de Secteur par PCA et droit de préemption en faveur d'Idelux pour les terrains concernés par le projet : approbation.**

Par 15 oui et 1 abstention (Mr Alain Albert), approuve ce dossier. Mr Albert justifie son abstention comme suit : « *bien que favorable au projet sur le fond et à cet endroit, la gestion du projet pose problème notamment en matière de compensation de zones. Nous nous dirigeons vers des procédures de recours qui vont allonger les délais, avec des risques d'indemnités. Ce projet est trop important pour que la forme et la gestion conduisent à des rallongements ou augmentent les risques de recours.* »

MM Stassart et Cottin d'Idélux quittent la séance.

CPAS

3. **Service du Personnel : Fixation des conditions de recrutement à titre définitif d'un(e) assistant(e) social(e) à partir du 01.07 : approbation.**

A l'unanimité, approuve ces conditions de recrutement.

Mr Collard, Directeur financier, entre en séance.

4. **Budget 2017 : approbation.**

A l'unanimité, approuve ce budget CPAS 2017 comme suit :

Service ordinaire

. recettes ordinaires	5.764.622,52 €
. dépenses ordinaires	5.764.622,52 €
. intervention communale	1.188.710,38 €

Service extraordinaire

. recettes extraordinaires	72.311,59 €
. dépenses extraordinaires	71.000,00 €
. boni	1.311,59 €

Comptabilité

5. **Budget Communal 2017.**

Par 9 oui, 6 non (Mmes Lemmens, Maqua, Georges, MM Albert, Adam et Gobert) et 1 abstention (M Dachy) , approuve ce budget communal 2017 comme suit :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	**Service extraordinaire**
Recettes exercice proprement dit	**11.528.430,59**	**4.977.237,00**

Dépenses exercice proprement dit	**11.516.178,53**	**6.805.975,00**
Boni/mali exercice proprement dit	**12.252,06**	**-1.828.738,00**
Recettes exercices antérieurs	**1.144.770,76**	**36.905,59**
Dépenses exercices antérieurs	**228.240,17**	
Prélèvements en recettes		**1.828.738,00**
Prélèvements en dépenses	**500.000,00**	
Recettes globales	**12.673.201,35**	**6.842.880,59**
Dépenses globales	**12.244.418,70**	**6.805.975,00**
Boni global	**428.782,65**	**36.905,59**

2. Tableau de synthèse (partie centrale)

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	13.599.353,69	57.041,16		13.656.394,85
Prévisions des dépenses globales	12.955.035,61		443.411,52	12.511.624,09
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	644.318,08			1.144.770,76

3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer)

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	1.188.710,38	20/12/2016
Fabrique d'église Bouillon	64.972,21	04/10/2016
Corbion	19.959,70	04/10/2016
Frahan	11.712,04	08/11/2016
Noirefontaine	4.868,93	04/10/2016
Poupehan	13.750,00	30/08/2016
Rochehaut	8.750,60	04/10/2016
Ucimont	21.080,41	04/10/2016
Vivy	8.593,18	04/10/2016
Sensenruth-C	15.145,45	30/08/2016
Zone de police	461.550,00	Non voté
Zone de secours	301.922,73	

M.Dachy justifie son abstention comme suit :

« **A. Justification de notre position à l'ordinaire**

1. Votre budget ne reflète pas la réalité :

1.1. Vous sous-estimez les recettes de bois de façon récurrente. Le compte 2013 présentait 2.222.902,85€, celui de 2014 1.94.307,09€, celui de 2015 2.096.069,06€, le budget de 2016 initial 1.958.000€, auxquels vous avez ajouté 270.000€ en modification soit 2.228.000€. Pour 2017, vous nous présentez un montant de 1.515.000€ (alors que dans le tableau de bord prospectif, le chiffre est légèrement différent : 1.527.000€). il y a là, si on fait une moyenne des dernières années (2.123.569,75€)…. Une différence de 608.569,75€ ! nous parlons ici de 5% du budget des recettes totales !!

1.2. Le recours à l'article 00010/106-01 « Dépenses non engagées de l'exercice » de 143.959,39€ est un montage fictif comme le reconnait, à raison, la cour et votre président de parti au Luxembourg B. Piedboeuf.

1.3. La sous-estimation chronique du déficit de l'archéoscope

1.4. La multitude d'articles « réserve » ici et là dans le budget.

1.5. On ne retrouve pas l'aide que la Province vous octroie de 25.000€ pour 3 ans

1.6. etc.

2. Votre budget 2017 vide les caisses de la commune. L'annexe 11 du budget « Evolution des réserves et provisions ». Le disponible année 2016 en Fonds de réserves extraordinaires était de « 1.632.687€ »… après cet exercice, il ne sera plus que de 303.949,97€…soit une disparition de 1.328.738€. Ce n'est plus la fonte des neiges là... c'est la catastrophe. Et tout cela avec un prélèvement à l'ordinaire de 500.000€ !!
   Si on prend en considération votre boni «irréel » de 428.782,65€ auquel il faut déduire le montage fictif du point 1.2…. il n'est que de 284.823,29€… mais avec la fonte 1.328.738€, votre budget nous coûte 1.043.914,74€.

3. Votre budget ne prévoit pas l'avenir. Aucune reconstitution de réserves ou de fonds. La politique de la cigale bat son plein. Pourquoi ne pas avoir reconstitué des réserves pour le déficit des hôpitaux, il est annoncé ! Aucune réserve pour ce qui est de la remontée des taux bancaires, aucune réserve qui pourrait anticiper des litiges judiciaires, alors que vous augmentez ce coût à l'ordinaire… c'est une gestion à la consommation sur fonds propres et à court terme. Ce budget met à mal notre futur !

4. Les remarques autres :

4.1. La synthèse démontre qu'un demi-million d'euro a été trouvé dans le budget 2017 par l'augmentation des recettes (57.041,16€) et la baisse des dépenses (-443.411,52). L'affection de ces moyens ne répond en rien aux difficultés rencontrées par nos concitoyens et nos acteurs socio-économiques (touristiques) de terrain. La politique touristique est une fois encore absente.

4.2. La cotisation de responsabilité explose, 180.000€ que nous payons par absence de gestion des ressources humaines et la non-participation à l'effort de solidarité nationale. Notre volonté est de lancer une phase de nomination afin que cet argent bouillonnais reste sur notre commune et aille à nos employés, ouvriers, techniciens. Cessons de brûler ces 180.000€ par manque d'actions dans le chef du collège. Ce montant représente à lui seul 79% du montant que l'on trouve à l'exercice antérieur. Le feu est bien présent !

4.3. Nous ne voyons pas de politique de formation pour le personnel (ce poste diminue pour ce qui est des « voiries », notamment.

4.4. Nous ne voyons aucun retour pour notre commune de

4.4.1. Idelux : cotisation 16.000€ pour un retour de 80€ et une négation dans leur chef de la situation économique catastrophique de notre commune

4.4.2. ADL : + 7000€ et tjrs pas de réalisations d'impulsion sur le terrain

4.4.3. Maison du Tourisme : +11.000€ suite à la refonte catastrophique pour notre commune en termes de développement touristique.

4.5. L'enseignement perd des moyens : -12.000€ en fonctionnement soit 5,7% (et c'est sans parler de l'absence de développement de notre académie de musique)

4.6. Même perte pour notre bibliothèque communale, un magnifique outil en manque de moyens

4.7. Aucune politique en matière de lutte accentuée contre les plantes invasives

4.8. Nous ne décelons pas de politique interne d'économie d'énergie

4.9. Les non-valeurs explosent dans ce budget, preuve qu'il est bon de revoir les règlements et leurs objectifs sauf pour le poste des non-valeurs « pompier » qui eux vont diminuer. C'est illogique.

4.10. L'absence de politique de ressource humaine coûte à la commune 180.000€, cela se nomme la cotisation responsabilité. Et sur base de votre plan d'embauche et de promotion, la nomination ne concerne que les hauts postes. En plus de nous coûter, elle est injuste.

4.11. L'absence de politique en matière d'amendes administratives est criante.

4.12. Les restrictions ne touchent pas tout le monde :

4.12.1. Les frais de représentation explosent de 15.000€ à 27.000€ !

4.12.2. L'absence de gestion des Fabriques d'Eglise fait en sorte que leur poste augmente en général de 57.592€ (58% de hausse).

4.13. La diminution du poste « prestation pour tiers reboisement » nous interpelle, c'est notre avenir là.

4.14. Même politique pour ce qui est de l'archéoscope.

Relevons quand même des notes positives :

1. L'aide aux agriculteurs pour ce qui est de l'analyse de sol (…750 €)
2. Le dossier cellule vide que l'on vous a présenté voici 1 an (10.000€). c'est un bon pas dans la bonne direction mais quelle lenteur.
3. L'aide structurante, comme nous l'avions demandée pour l'acteur social important qu'est « La source » (longtemps nié !) :7.000€
4. La politique dans nos cimetières (mais quand allons-nous reconnaitre la plus-value de nos ouvriers communaux dans ce domaine ?)

B. Justification de notre position à l'extraordinaire

Ce budget à l'extraordinaire n'a d'extraordinaire que le nom… on poursuit les anciens projets, rien de bien nouveau. Le taux de réalisation de vos projet à l'extraordinaire sera, comme les autres années, de 50%, peut-être même moins.. C'est jeter de la poudre aux yeux. Vous ne cessez de reporter d'année en année les projets lancés dans la législature 2006-2012.

C'est le recours aux fonds propres et l'aspiration de nos réserves : 190.000€ pour l'achat du bâtiment de la poste (sans compter les travaux à faire)

En matière de commerce, on y voit un montant de 3.170.000€. Or si on enlève le montant de 1.400.000€ pour le réseau à chaleur (qui n'est pas un investissement pour le commerce, le tourisme) nous perdons près de 42% des 3,1Mios en question. A part Rochehaut, aucun investissement touristique n'est prévu ailleurs. Quel déséquilibre ! Ah si, 50.000€ pour les... Sépulchrines.
Les investissements en matière agricole diminuent, tout comme ceux dans nos écoles, de ceux en matière d'alimentation en eau.
Il n'y a même pas d'investissement pour notre bibliothèque ou notre école de musique.
Les investissements pour les Fabriques d'église augmentent : 80.000€
Les investissements en matière culture ne sont que le strict minimum du minimum (50.000€ pour l'électricité du Musée)
Tout n'est pas noir non plus. On y voit une hausse des investissements sportifs (enfin une vraie politique en la matière) et des investissements dans nos cimetières.
Mais c'est loin d'être suffisant pour nous, il s'agit des quelques arbres qui cachent la forêt ou plutôt le désert, le paysage laissé après une coupe à blanc. »

Budget ordinaire : questions

page	article bud	Intitulé	montant	question
4	000/214-01	intérêts débiteur des comptes courants	€ 2.500,00	soit une diminution de 7500€ (75%) par rapport à 2016 bud initial. Pourquoi cette diminution ? (les causes et le choix fait par le collège)
4	000/215-01	intérêts moratoires, de retard et assimilés	€ 30.000,00	pouvez nous nous expliquer ce qu'est ce poste et pourquoi il y a presque une multiplication par 10 du montant budget 2016 Initial
4	040/301-01	non valeurs de droits constatés non perçus du service ordi	€ 75.000,00	presque le double du montant du budget initial 2017 40.000€. Pq? Quels types de non valeur? Et les causes?
4	04018/301-02	remboursement de non val sur droits constatés perçus du service ordinaire	€ 27.300,50	peut on nous dire ce que revêt se poste et pourquoi me montant en rapport?
5	050/124-08	assurances divers	€ 64.000,00	pourquoi passons nous de 80.000€ à ce montant qui est celui du compte 2015?
6	104/122-06	remboursement des charges du personnel détaché dans la commune	€ 40.000,00	est ce une diminution prévu dans l'accord de départ?
6	104/123-02	fourniture administrative pour la consommation directe	€ 65.000,00	pourquoi cette hausse de 14.000€?
6	104/123-15	frais de procédures et de poursuites	€ 30.000,00	on maintient le montant de 2016 qui était déjà le presque double du montant de 2015. pourquoi vos craintes? Nous demandons un listing des litiges et une estimation du risque tant en terme de montant en jeu que de risque à perdre.
6	104/125-06	prestation de tiers pour les bâtiments	€ 20.000,00	+8.000€? Pouvez vous nous expliquer cette hausse?
7	124/12201-01	étude de faisabilité Régie communale autonome	€ 18.089,50	1.087,41 en 2015, 13.915 en 2016…. Quel est le coût réel de cette étude? Alors qu'il existe déjà ce genre d'études à l UVCW sur l'opportunité d'une régie et que ce genre de structure existe et fonctionne déjà.
7	124/125-02	Fourniture pour les bâtiments pour consommation directe	€ 35.000,00	ce poste plus que double (15.000€)…pouvez vous expliquer les raisons de cette hausse?

7	124/125-03	Fourniture pour combustibles pour le chauffage des bâtiments	€ 15.000,00	ce poste lui diminue par rapport à 2016. Pq? Avez-vous un plan de gestion énergique validé par un organe compétent en la matière? Quelle est votre politique en matière d'économie d'énergie?
7	124/301-01	non valeurs de droits constatés non perçus du service ordinaire	€ 1.500,00	qu'est qui se trouve dans ce genre d'article?
9	352/301-01	non valeurs de droits constatés non perçus du service ordinaire	€ 20.000,00	là par contre on diminue… les gens payeraient-ils plus facilement les factures à destination des pompiers?.?? C'est illogique
10	499/000/70	total personnel	€ 867.988,96	il y une hausse de 59,163€. Y a t il un engagement de prévu car on dépasse la hausse naturelle ici avec les 7,3%
10	421/123-14	prestations de service médical du travail	€ 3.500,00	on diminue de 3000€ …pq?
10	421/140-06	prestation de tiers pour les voiries et les cours d'eau	€ 0,00	alors qu'en 2016 il était de 100,000€ et de 1345,34€ au compte de 2015. Pouvez-vous nous expliquer cette disparition du budget?
10	421/14001-06	prestation de tiers entretien des murs de soutènement	€ 75.000,00	ici on diminue de 25% (25.000€). Pouvez vous nous l'expliquer?
11	423/140-02	signalisation routière	€ 5.000,00	diminution de 3000€. Pourquoi? Quand on voit les difficultés suite l'absence ou la mauvaise signalisation, cela pose question.
12	530/124-06	Actions ADL cellule vides centre ville	€ 10.000,00	Avenir avait déposé un projet où en est il? Quand allons nous voir arriver le règlement?
12	563/124-02	Achat Fourniture pour le camping	€ 3.000,00	diminution de 2000€ alors que 2016 a été une année avec bcg d'insatisfaction dans le chef des campeurs quant au camping. Les moyens manquent et on en enlève encore. Quel est votre politique de développement de cet outil touristique?
12	563/125-15	Fournitures d'eau pour bâtiments	€ 13.000,00	on double ce poste. Pq?
13	530/415-01	contrib. Dans les charges de traitement et fonctionnement ADL	€ 15.000,00	on double ce poste. Pq? Quel retour pour la commune?
13	569/33201-02	subs asbl archéoscope	€ 35.000,00	en 2016 on avait inscrit le montant du compte 2015, le déficit modifié 2016 est de 50,572,75€ pour revenir au montant de 2015??? L'année 2017 se situera entre 2015 et 2016. pourquoi ne pas avoir mis 45.000€??
13	640/111-01	traitement du personnel communal	125,419,07	Va-t-il y avoir une nomination en vue?
14	640/140-06	prestation de tiers pour la voirie et les cours d'eau	€ 50.000,00	on diminue de 35.000€. Pouvez nous nous l'expliquer?
15	729/000/70	total personnel	€ 415.674,15	ce poste augmente de 48.725€ soit une hausse de 13,3%. Pouvez nous nous l'expliquer?
16	722/443-01	avantages sociaux et subsides pour l'enseignement libre	€ 30.729,57	presqu'une hausse de 10.000€, soit 1/3. Pouvez nous expliquer ce poste et la politique communale en la matière?
17	734/125-03	fournitures de combustibles pour le chauffage des bâtiments	€ 9.000,00	soit une diminution de 5.000€, 1/3 en moins? Quel est votre politique en économie d'énergie? Comment justifiez vous cette diminution?
19	761/12402-06	frais de cours de natation	€ 0,00	alors qu'en 2016 il y avait 6048? Abandon de cette action?
19	761/12403-06	frais d'animation	€ 3.000,00	c'est un nouveau poste pouvez vous nous expliquer pourquoi ce poste et pourquoi ce montant?

19	763/123-16	frais de réception et de représentation	€ 27.000,00	Pourquoi cette hausse de 12.000€? Presque 50% en plus
19	764/125-03	fournitures de combustibles pour le chauffage des bâtiments	€ 8.000,00	ici on diminue de 25% (3.000€). Pouvez vous nous l'expliquer?
20	773/125-06	prestation de tiers pour bâtiments	€ 10.000,00	ce poste double. Pouvez nous expliquer les raisons?
20	777/124-02	fournitures techniques pour PCDN	€ 7.500,00	ce poste augmente de 1/3%. Pouvez nous expliquer les raisons
20	777/124-06	prestation techniques de tiers pour pcdn	€ 7.500,00	ce poste augmente de 1/3%. Pouvez nous expliquer les raisons
20	762/33203-02	sub asbl territoire de la mémoire	€ 150,00	pourquoi cette diminution pour revenir au montant du compte 2015 alors qu'au budget 2016, nous étions à 360€? C'est une aide peu importante en terme d'€ mais importante sur le plan du fond et du message.
21	FE			Pouvez-vous nous expliquer ces hausses dans les F.E. alors que partout ailleurs la prudence et la restriction sont de mise?
22	84010/123-16	Frais d'animation PCS	€ 5.830,00	pour faire quel genre d'animation?
22	84010/124-02	Fournitures techniques pour consommation directe	€ 1.400,00	on diminue de 3,100€. Pouvez vous nous expliquer?
22	844/33202-02	subside espaces rencontres centre Ardenne asbl	€ 200,00	pourquoi cette asbl? Et pourquoi ce montant?
22	849/33203-02	subside APEM	€ 0,00	pourquoi cette suppression de 500€?
23	872/435-02	contributions dans le déficit des hôpitaux publics	€ 1.500,00	les nuages sombres arrivent. Est-ce un montant suffisant?
24	87422/124-02	achat eau SWDE (UPLT)	€ 15.000,00	on passe de 55.000 à 15.000€. Pouvez vous nous l'expliquer?
24	87451/124-03	Achat fourniture (RD)	€ 80.000,00	diminution de 20%. Pouvez vous nous l'expliquer?
24	874/301-01	non valeurs service ordinaire	€ 40.000,00	30% en plus (10.000€). Pouvez vous nous l'expliquer?
24	876/124-02	achats fournitures techniques pour consommation directe	€ 5.000,00	perte de 50% (5.000€). Pouvez-vous nous l'expliquer
26	923/124-06	démolition bâtiments dangereux	€ 25.000,00	lequel?
28	00010/106-01	dépenses non engagées de l'exercice	€ 143.959,39	Pouvons- nous avoir l'avis technique du directeur financier et de la cour des comptes (remis aux provinces) de cet article ? Artifice!
29	04002/377/01	taxes additionnelle à la taxe régionale sur les mâts, pylônes et antennes Gsm	€ 0,00	alors qu'en 2016, il y avait 80.000€. Pouvez- vous nous l'expliquer?
31	124/180-01	Récupération chauf et écl bâtiments	€ 7.500,00	Pourquoi cette hausse?

Budget extraordinaire : questions

page	article bud N°	Intitulé	montant	question
6	20170010	Rénovation de la maison du Prévôt	25.000,00	quelles sont les intentions du collège?
6	20170030	cuisine garage Lefevre	20.000,00	quelles sont les intentions du collège?
7	20170017	achat camionnettes	70.000,00	quelles sont les intentions du collège et votre politique en matière de remplacement des véhicules roulants?
8	20170029	aménagements divers sépluchrines	50.000,00	quelles sont les intentions du collège?
9	2017033	achat terrains forestiers 2017	25.000,00	lesquels? Ou lequel?
11	20170038	module fitness park	20.000,00	quelles sont les intentions du collège?
12	20170031	sub extr cpas mobilier garage lefevre	61.000,00	quelles sont les intentions du collège?
14	20170028	étude permis urbanisation longs champs	20.000,00	quelles sont les intentions du collège?

Mr Collard, Directeur financier, quitte la séance.

6. **Subside ordinaire de 1 146,87€ pour l'asbl « ALEM» : liquidation.**

A l'unanimité, vote ce subside.

7. **Subside ordinaire de 200,00€ pour l'asbl « OSONS BOUGER ASSOCIATION PERSONNES DIABETIQUES ASBL» : liquidation.**

A l'unanimité, vote ce subside.

8. **Subside ordinaire de 200,00€ pour l'asbl « Au Fil des Jours» : liquidation.**

A l'unanimité, vote ce subside.

9. **Subside ordinaire de 200,00€ pour l'asbl « « La FEMINA in BOUILLON» : liquidation.**

A l'unanimité, vote ce subside.

10. **CSC pour la vente de véhicules, matériel d'occasion et ferrailles de l'Administration communale : approbation.**

A l'unanimité, approuve ce CSC.

<u>SRI</u>

11. **Convention de mise à disposition de l'Arsenal des Pompiers de Bouillon à la Zone de Secours Luxembourg : approbation.**

A l'unanimité, approuve cette convention.

<u>Associations-intercommunales</u>

12. **Assemblées générales extraordinaire & stratégique de l'Intercommunale AIVE et assemblée générale stratégique des Intercommunales Idelux, Idélux- Finances, & Idelux Projets Publics du 21.12.16 à Redu : approbation des points mis à l'ordre du jour.**

A l'unanimité, approuve les points mis à l'ordre du jour.

13. **F.C.A. : Droit d'occupation précaire octroyé au FCA dans le cadre de la signature d'un bail emphytéotique dans le contexte des travaux d'extension de l'Ecole + Création de logements de transit à Noirefontaine : approbation.**

A l'unanimité, approuve ce droit d'occupation.

14. **Motion, à l'attention de VIVALIA pour la préservation du Service « Labo » au CHA.**

A l'unanimité, vote cette motion. A la demande de la minorité, le Conseil étend cette motion comme suit : *« Pour maintenir son agrément, nous devons garantir le bon fonctionnement au quotidien d'un bloc opératoire, de lits de soins intensifs, d'un laboratoire de biologie clinique équipé et organisé pour effectuer sur place et à tout moment les analyses nécessaires, d' un service d'imagerie médicale et d'une réserve de sang.*
Pour maintenir l'hôpital en bon fonctionnement, Vivalia a investi plusieurs millions d'euros (cabine de tête, RMN, PMA,…) Nous réclamons donc de la cohérence dans les prises de décisions. Tous les investissements doivent être effectués pour maintenir le caractère aigu du site de Libramont. En ce compte au laboratoire. Ceci à fin de gérer au mieux la phase transitoire avant le déménagement vers Habay Houdemont. »

15. **« Communes du Commerce Equitable » : Adhésion de la Ville de Bouillon : approbation.**

A l'unanimité, vote cette adhésion.

<u>Aliénations</u>

16. **ORES : Projet de déplacement de la cabine électrique PT58032 « Ecole Hôtelière » rue des Augustins vers la parcelle rue Georges Lorand, cadastrée à Bouillon, 1ére Div., S° C, n° 177F7 d'une contenance de 16 ca : approbation du bail emphytéotique.**

A l'unanimité, approuve ce bail emphytéotique.

<u>Travaux</u>

17. **CSC pour la désignation « Conception & Réalisation » d'un Auteur de Projet, Surveillant et Coordinateur pour les travaux de réalisation d'une aire de sports en plein air à Corbion.**

A l'unanimité, vote ce CSC au montant estimatif de 110.000 €.

Il est 21 H 40 . Le Président lève la séance.
Approuvé en séance du 31.01.2017.

Par le Conseil :
Le Directeur général, le Président,